BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2010

BUDGET DE LA REGIE AUTONOME DU GOLF

Le Budget Annexe de la Régie Autonome du Golf reprend les crédits reportés et les résultats de clôture du Compte Administratif 2009.

Les sections s'établissent ainsi :

Section d'Exploitation

Le solde de l'exercice 2009 est repris pour un montant de……..53.971,25 euros.
Et la section s'équilibre à la somme de…….……..….53.971,00 euros.

Section d'Investissement

Sans les restes à réaliser Excédent de.…….……..…..17.021,08 euros.
Avec les restes à réaliser section équilibrée à.…….41.483,00 euros.

PROJET DE DELIBERATION

Après avis de la 2ème Commission et du Conseil d'Exploitation de la Régie du Golf, les Membres du Conseil Municipal :

1) approuvent le rapport présenté,

2) adoptent le Budget Supplémentaire 2010 du Budget Annexe de la Régie Autonome du Golf qui s'établit en dépenses et recettes, avec les restes à réaliser, de la façon suivante :

	Dépenses	Recettes
Section d' Exploitation	**53.971,00 €**	**53.971,00 €**
Section d'Investissement	**41 483,00 €**	**41.483,00 €**
	95.454,00 €	**95.454,00 €**

3) précisent que le niveau de vote des crédits budgétaires est le chapitre,

4) autorisent Monsieur le Maire à signer tous actes et documents découlant de la présente délibération.